

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 8, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:47 p.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous peoples.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples.

Today is National Indigenous Veterans Day and, later this week, on November 11, we commemorate Remembrance Day. I want to take a moment to say *wela'liog* — thank you — to all service members and veterans for their service, bravery and selflessness. I also want to honour those who lost their lives, including First Nations, Inuit and Metis men and women who died while protecting freedoms and privileges that, in some cases, they did not enjoy in Canada. Let us remember.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

Senator Hartling: I am Senator Nancy Hartling from New Brunswick.

I want to thank you, Senator Francis, for reminding us about the service that the Aboriginal people gave in the wars. I appreciate that. Thank you.

Senator Martin: Welcome. Senator Yonah Martin from British Columbia.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7.

Senator Audette: [*Innu-aimun spoken.*] Welcome. Hello. Michèle Audette.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 8 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 18 h 47 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais commencer par reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe et qu'il abrite maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de toute l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur micmac Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Nous soulignons aujourd'hui la Journée nationale des vétérans autochtones et, plus tard cette semaine, le 11 novembre, nous commémorons le jour du Souvenir. Je veux prendre un moment pour dire *wela'liog* — merci — à tous les militaires et vétérans pour leur service, leur bravoure et leur dévouement. Je tiens également à rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie, y compris les hommes et les femmes des Premières Nations, les Inuits et les Métis qui sont morts en protégeant les libertés et privilèges dont ils ne jouissaient pas toujours au Canada. Souvenons-nous.

Je vais maintenant demander aux membres du comité de se présenter en énonçant leur nom et leur province ou territoire.

La sénatrice Hartling : Je suis la sénatrice Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

Je tiens à vous remercier, sénateur Francis, de nous parler du service des Autochtones pendant les guerres. Je vous en suis reconnaissante; merci.

La sénatrice Martin : Nous vous souhaitons la bienvenue. Je suis la sénatrice Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de l'Alberta, parc national Banff, traité n° 7.

La sénatrice Audette : [*Mots prononcés en innu-aimun.*] Bienvenue. Je m'appelle Michèle Audette.

[Translation]

Senator Dupuis: Good evening, and welcome to the committee. Renée Dupuis, senatorial division of The Laurentides, Quebec.

Thank you, Mr. Chair, for reminding us of the very important contribution of Indigenous veterans, which has not been fully recognized in Canadian history.

[English]

The Chair: Thank you, senators.

Today, we are continuing our study into the effectiveness of the Canadian Human Rights Framework in the promotion, protection and realization of the rights of Indigenous peoples. Specifically, we are considering whether existing mechanisms could be improved or whether new ones are required, including Indigenous-specific ones.

In this panel, we will hear from Anemki Wedom. Thank you for joining us today. I now invite you to give opening remarks of roughly five minutes.

Anemki Wedom, as an individual: [*Indigenous language spoken.*]

Mr. Chairperson, I'm joining you from the unceded territory of the Algonquin nation. I want to offer my deep respects. It holds a special place in my heart. This is where I was given my traditional name, Anemki Wedom. Whenever I come to this territory, I'm so grateful because my traditional name came from this territory, from the water walker, the late Josephine Mandamin from Ontario. I wanted to acknowledge this territory and give special thanks for allowing me to be a guest in this unceded land.

I do a lot of volunteer work in addressing murdered and missing Indigenous women and girls and two-spirited people. I'm a volunteer member with the Union of B.C. Indian Chiefs coalition for MMIW. I also participate as a volunteer member for the First Nations Justice Council, the Women's Advisory Committee for women's public legal education, as well as youth.

I'm originally from the Kamloops territory. This evening, I'm standing on the shoulders of my grandfather Andy Manuel. I'm standing on the shoulders of my father Lawrence Thomas, and I'm standing on the shoulders of my cousin, Kwemcxenalqs Manuel, all of whom were murdered, all of whom suffered a brutal death. As well, I'm standing on the shoulders of my auntie Margaret Thomas who suffered a brutal death. Her body was dismembered and scattered throughout a field in our community and was treated as if her life had no value. This evening, I want

[Français]

La sénatrice Dupuis : Bonsoir et bienvenue au comité. Renée Dupuis, division sénatoriale des Laurentides, au Québec.

Merci, monsieur le président, de rappeler la contribution très importante des vétérans autochtones, qui n'a pas été reconnue à sa juste mesure dans l'histoire du Canada.

[Traduction]

Le président : Merci, sénatrices.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'efficacité du Cadre canadien des droits de la personne dans la promotion, la protection et la réalisation des droits des peuples autochtones. Plus précisément, nous tentons de déterminer si les mécanismes existants pourraient être améliorés ou si de nouveaux mécanismes sont nécessaires, y compris des mécanismes propres aux Autochtones.

Pour la première partie de la réunion, nous allons entendre Anemki Wedom. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Je vous invite maintenant à faire une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes.

Anemki Wedom, à titre individuel : [*Mots prononcés dans une langue autochtone.*]

Monsieur le président, je me joins à vous depuis le territoire non cédé de la nation algonquine, pour lequel j'ai un grand respect. Il occupe une place spéciale dans mon cœur. C'est là qu'on m'a donné mon nom traditionnel, Anemki Wedom. Chaque fois que je viens sur ce territoire, je suis très reconnaissante parce que mon nom traditionnel vient d'ici, de la marcheuse d'eau, la regrettée Josephine Mandamin, de l'Ontario. Je tenais à le reconnaître et à vous remercier tout particulièrement de m'avoir permis d'y être invitée.

Je fais beaucoup de bénévolat dans le dossier des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Je suis membre bénévole de la Coalition des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées de l'Union des chefs autochtones de la Colombie-Britannique. Je suis aussi membre bénévole du Conseil de la justice des Premières Nations et du Comité consultatif des femmes sur l'éducation juridique publique des femmes, ainsi que des jeunes.

Je suis originaire du territoire de Kamloops. Ce soir, je me tiens sur les épaules de mon grand-père, Andy Manuel. Je me tiens sur les épaules de mon père, Lawrence Thomas, et sur celles de ma cousine, Kwemcxenalqs Manuel, qui ont été assassinés et qui ont connu une mort brutale. De plus, je me tiens sur les épaules de ma tante Margaret Thomas, qui a elle aussi connu une mort brutale. Son corps a été démembré et éparpillé dans un champ de notre collectivité... Comme si sa vie n'avait aucune valeur. Ce soir, je veux leur rendre hommage, et c'est en

to honour them, and I stand on their shoulders tonight to be able to express my reflections, suggestions and ideas moving forward to address this challenge that we have.

I've been involved for many years in wanting to advance the dignity of our women, our girls and our two-spirited people through many different forms and many different places across the country. One of the things that I feel strongly about is that the current human rights law does not honour our women, our girls and our two-spirited people. There is a critical lack of an intersectoral approach by human rights. It does not embrace our collective rights as women.

Canada professed to lift up the UNDRIP legislation to honour the human rights, and it is often portrayed as an aspirational document. However, if you were to read the legislation, and if you were to review the initiatives on how they are implementing UNDRIP, there is no reference whatsoever to Article 22, which requires governments to pay special attention to women, youth and persons with disabilities, as well as Article 44, which says we have the right to determination. As a rights and titleholder myself, as a Secwepemc woman from the unceded territory of the Kamloops te Secwepemc, the lack of meaningful engagement of the rights and titleholders from the community levels in advancing our human rights is sadly missing. It's sadly missing in the processes that exist.

Although we have an MMIW secretariat, that really needs to become independent of government. Why should we have that secretariat part of Crown Relations when they are the biggest colonizer of our people through the ongoing systemic discrimination of the Indian Act and the ongoing sex inequities that are perpetrated through the Indian Act legislation? One of the things I really urge the committee to consider in tabling your final report on this study is removing that secretariat from Crown Relations so that they can become an independent commission and could engage more experts to address the many inequalities and ongoing inequities for Indigenous women, girls and two-spirited people wanting to exercise our human rights and to lift them up.

I would offer to this standing committee the recommendation to look to our neighbours in the States. A couple of weeks ago, I had the privilege of participating in a summit with tribes in Seattle and Spokane. They hosted their second annual summit on murdered and missing Indigenous persons with tribes in the States. We have a lot of young women and women that are sex trafficked out of Vancouver down into the States because we have a port authority there, and it's very close to the border. It's very easy for our women and girls to be trafficked down into the tribes in the States. One of the things that I appreciated about the work that the tribes are doing in the States is they enacted federal legislation through the State of Washington to establish an independent task force addressing MMIW across all states in the

leur nom que j'exprime mes réflexions, mes suggestions et mes idées en vue d'aborder cet enjeu.

Je contribue depuis de nombreuses années à la promotion de la dignité de nos femmes, de nos filles et de nos personnes bispirituelles dans diverses tribunes et régions du pays. L'une des choses qui me préoccupent le plus, c'est que la loi actuelle sur les droits de la personne ne reconnaît pas nos femmes, nos filles et nos personnes bispirituelles. Il n'y a pas d'approche intersectorielle en matière de droits de la personne. On ne reconnaît pas nos droits collectifs en tant que femmes.

Le Canada a promis de renforcer la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones afin de respecter les droits de la personne, et ce document est souvent présenté comme un document ambitieux. Cependant, en lisant la loi et en examinant les initiatives sur la mise en œuvre de la déclaration, on se rend compte qu'il n'y a aucune référence, quelle qu'elle soit, à l'article 22, qui exige des gouvernements qu'ils portent une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées, ou à l'article 44, qui établit notre droit à l'autodétermination. En tant que titulaire de droits et de titres, en tant que femme secwépemc du territoire non cédé de Kamloops te Secwépemc, je peux vous dire que la participation significative des titulaires de droits et de titres à la promotion de nos droits de la personne fait cruellement défaut. Elle est malheureusement absente des processus actuels.

Nous avons un secrétariat des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, mais il doit être indépendant du gouvernement. Pourquoi ce secrétariat devrait-il faire partie du ministère des Relations Couronne-Autochtones alors que le gouvernement est le plus grand colonisateur de notre peuple en raison de la discrimination systémique continue de la Loi sur les Indiens et des inégalités entre les sexes perpétuées par les mesures connexes? J'exhorte le comité à demander, dans son rapport, le retrait de ce secrétariat du ministère afin qu'il puisse devenir une commission indépendante et mobiliser plus d'experts pour s'attaquer aux nombreuses inégalités que subissent les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones qui veulent faire valoir nos droits et les améliorer.

Je recommanderais au comité de s'inspirer de nos voisins, les États-Unis. Il y a quelques semaines, j'ai eu le privilège de participer à un sommet avec des tribus à Seattle et à Spokane. Elles ont organisé leur deuxième sommet annuel sur les personnes autochtones assassinées et disparues, qui réunissait plusieurs tribus des États-Unis. De nombreuses femmes et filles de nos communautés sont victimes de traite à des fins sexuelles; elles sont transférées de Vancouver vers les États-Unis par l'entremise de notre administration portuaire, qui est située très près de la frontière. Il est très facile de déplacer ces femmes et ces filles vers les États-Unis. Ce que je retiens du travail de ces tribus, c'est qu'elles ont adopté une loi fédérale par l'entremise de l'État de Washington pour établir un groupe de travail

United States. They also have state task forces. What I would like to see in Canada is a federal task force similar to the one down in the States.

In how it's struck as a federal commission in the States, they addressed the issues of the lack of adequate law enforcement and investigative resources, and it is one of their subcommittees. They also incorporate, as part of their committee, a committee that takes a critical look at policies and programs and the vacuums that exist. It also has a committee that addresses policing and law enforcement. It includes another committee around criminal jurisdiction and prosecution as well as sharing of information through federal and state levels. They have a separate committee that has a special focus on victim family resources from an Indigenous gender context. Another committee they have included is a legislative committee that monitors various policies and legislation that the American government implements in addressing murdered and missing persons.

Earlier this year, in March of 2023, the relentlessness of a staff sergeant exposed brutal violence that was perpetrated on young Indigenous women in Prince George. There was a whole ring that entailed the judge, police and the mayor, as well as local officials, who were part of a ring to abuse young girls. A judge was charged, and he ended up going to prison. He ended up dying in prison. The sad thing about all of that is that all of the information around that investigation was covered up. Through the relentlessness of that particular staff sergeant, who fought for 14 years, the truth about the way in which the RCMP had literally covered up the complaints that were submitted to the civilian commission of the RCMP was exposed.

We have had so many negative responses and lack of cultural responsiveness, not only by law enforcement but even in the inequities of victims' services.

The multiple forms of oppression that our women are facing have escalated with the opioid crisis. That has become another tool to destroy and to kill our young women. Our young women are preyed upon by drug dealers. In fact, my cousin Kwemcxenalqs was killed in the Downtown East Side last summer, and within a span of two weeks, there were four Indigenous women killed in Downtown Eastside Vancouver.

The youngest was 13 years old. She was a foster child who ran away from her foster home because she was being abused in that particular foster home, only to be found murdered in a single rooming house in the Downtown Eastside Vancouver. The drug dealer who killed her was well known to the police. He had a long history of preying on young Indigenous women and girls, as well as Asian women, in the Downtown Eastside. The police had gone to his apartment on three separate occasions trying to find this young girl. Ironically, the third time they went back to the

indépendant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées dans tous les États des États-Unis. Elles ont aussi créé des groupes de travail d'État. J'aimerais voir un groupe de travail fédéral semblable à celui qui existe aux États-Unis.

Dans la façon dont elle a été créée en tant que commission fédérale aux États-Unis, elle a abordé les questions du manque de ressources adéquates en matière d'application de la loi et d'enquête, par l'entremise d'un sous-comité. Il y a également un comité qui se penche de façon critique sur les politiques et les programmes et sur les vides qui existent. Il a aussi un comité qui se penche sur le maintien de l'ordre et l'application de la loi. Il y a un autre comité qui se penche sur la compétence criminelle et les poursuites pénales, ainsi que sur l'échange de renseignements entre le gouvernement fédéral et les États. Il y a un comité distinct qui se concentre sur les ressources familiales des victimes dans un contexte de genre autochtone. Il y a enfin un comité législatif qui surveille les diverses politiques et lois que le gouvernement américain met en œuvre pour aborder la question des personnes disparues et assassinées.

Plus tôt cette année, en mars, l'acharnement d'un sergent d'état-major a permis de mettre au jour la violence brutale perpétrée contre de jeunes femmes autochtones à Prince George. Il a exposé un réseau de personnes qui abusaient des jeunes filles, et qui impliquait les juges, la police et le maire, ainsi que les autorités locales. Un juge a été accusé et a été emprisonné; il est mort en prison. Ce qui est triste dans cette affaire, c'est que toute l'information entourant l'enquête avait été camouflée. Grâce à l'acharnement de ce sergent d'état-major, qui s'est battu pendant 14 ans, la vérité sur la façon dont la GRC avait camouflé les plaintes présentées à sa commission civile a été révélée.

Nous avons fait face à de nombreuses réponses négatives et à un manque de réceptivité culturelle, non seulement de la part des organismes d'application de la loi, mais aussi en raison des inégalités dans les services aux victimes.

Les multiples formes d'oppression dont nos femmes sont victimes se sont aggravées avec la crise des opioïdes. Elle représente un autre outil utilisé pour détruire et tuer nos jeunes femmes, qui sont la proie de trafiquants de drogue. Ma cousine Kwemcxenalqs a été tuée dans le Downtown Eastside de Vancouver l'été dernier, et en l'espace de deux semaines, quatre femmes autochtones ont été tuées dans le même quartier.

La plus jeune avait 13 ans. Elle s'est enfuie de son foyer d'accueil parce qu'elle y subissait des sévices et elle a été retrouvée assassinée dans une maison de chambres du quartier Downtown Eastside de Vancouver. Le trafiquant de drogue qui l'a tuée était bien connu de la police. Il exploitait depuis longtemps des jeunes femmes et filles autochtones, ainsi que des femmes asiatiques, dans le Downtown Eastside. La police s'était rendue à son appartement à trois reprises pour essayer de retrouver cette jeune fille. Ironiquement, lorsque la police s'est

rooming house, they discovered her body, along with three other bodies in that single rooming house.

We're in dire straits, with no adequate protections or adequate law enforcement and/or implementation of effective investigative procedures. There is a real lack of adequate support for the families. Who do they go to when they have a loved one missing? Who is there to advocate for them and to help them understand? What are your rights when a coroner comes and investigates the death of a loved one? What are your rights? All of those complex processes. So many of our families don't have the support that they should have access to in order to access justice.

I'll leave it there for now. I have a lot more to say, but I'm sure you have lots of questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Wedom.

I will now open the floor to questions from senators, and I'll start by asking the first question. How can a national body draw upon community-based processes and expertise, such as restorative justice or involving elders?

Ms. Wedom: I have a real problem with the current human rights processes because they really focus on individual rights as opposed to collective rights. There is a real lack of an intersectoral approach when we're dealing with human rights, both at the federal level and at the provincial level. If our human rights embraced the international conventions, such as the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, as part of the principles for the implementation of our protection and advancement of our human rights, that would be a much more powerful approach. Right now, they are weak. A lot of our folks aren't even utilizing those avenues for complaints, so how can we entrust the process that is already broken?

The Chair: Thank you for that.

Senator Sorensen: Thank you for being here.

Based on where you have expended your energies and time in your life, you are certainly among like-minded people. One of the mandates of the Senate is to give voice to underrepresented groups, like Indigenous people, visible minorities and women. That is our job. We're happy to have you here today to educate us further.

My question is somewhat similar to Senator Francis's. You have an impressive resumé, but you didn't comment on the work you have done with the YWCA Metro Vancouver. I know the YWCA is a very vocal advocate for issues for women, girls and

rendue à la maison de chambres pour la troisième fois, elle a découvert son corps, ainsi que celui de trois autres personnes.

La situation est catastrophique. Les protections ne sont pas adéquates, l'application de la loi est déficiente et les procédures d'enquête ne sont pas efficaces. Il y a un réel manque de soutien adéquat pour les familles. À qui doivent-elles s'adresser lorsqu'elles ont perdu un être cher? Qui est là pour les défendre et pour les aider à comprendre ce qui se passe? Quels sont vos droits lorsqu'un coroner vient enquêter sur la mort d'un être cher? Quels sont vos droits? Tous ces processus complexes. Un grand nombre de nos familles n'ont pas le soutien dont elles auraient besoin pour obtenir justice.

Je vais en rester là pour le moment. J'aurais encore beaucoup à dire, mais je suis certaine que vous avez beaucoup de questions à me poser.

Le président : Merci beaucoup, madame Wedom.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. J'aimerais poser la première question. De quelle façon un organisme national peut-il miser sur les processus et l'expertise des communautés? Je pense notamment à la justice réparatrice ou au recours aux aînés.

Mme Wedom : Les processus actuels en matière de droits de la personne se centrent sur les droits individuels plutôt que sur les droits collectifs, ce qui représente un problème, à mon avis. Il n'y a pas d'approche intersectorielle à l'échelon fédéral ou provincial en matière de droits de la personne. Si nos droits étaient reconnus dans les conventions internationales, comme la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, dans le cadre des principes visant la protection et l'amélioration de nos droits, alors l'approche serait beaucoup plus efficace. À l'heure actuelle, cette approche est faible. Nos membres n'y ont même pas recours pour déposer les plaintes; comment peut-on miser sur un processus qui est déjà déficient?

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Sorensen : Nous vous remercions d'être avec nous.

Vous avez consacré vos énergies et votre vie à ces enjeux; vous vous trouvez aujourd'hui parmi des gens qui pensent de la même façon que vous. Le Sénat a notamment pour mandat de donner une voix aux groupes sous-représentés, comme les Autochtones, les minorités visibles et les femmes. C'est notre devoir. Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui afin que vous nous en appreniez plus sur le sujet.

Ma question est similaire à celle du sénateur Francis. Votre curriculum vitae est impressionnant, mais vous n'avez pas parlé de votre travail avec le YWCA de Metro Vancouver. Je sais que l'organisation défend ardemment les droits des femmes, des

gender-diverse people. In most communities, I think that is the focus.

Ms. Wedom: I can certainly share some insights in terms of the work I do with YWCA.

Senator Sorensen: That is great and is what I'm asking. Not unlike Senator Francis's question, for non-profits like that, what are some of the programs they offer that other organizations and the Government of Canada might be able to learn from? It's such a grassroots effort at a community-wide level, from my experience.

Ms. Wedom: The YWCA Vancouver is in a very fortunate position compared to most YWCAs because they have a social enterprise. I think through having a social enterprise, it allows them to enhance their services and programs for grassroots women, particularly in the Downtown Eastside through YWCA Crabtree Corner. I think that's one of the advantages they have.

The lack of real outreach on the part of Women and Gender Equality, WAGE, which is the federal ministry for women — at one time, they were decentralized, so they had regional offices across the country. They were able to play a much more animating role in reaching out to women's groups to support them in accessing resources to address violence and/or other issues impacting upon women and girls.

There is a real disconnect federally not only between Crown Relations and — I still refer to them as Status of Women Canada — and/or these other departments, even Justice. Justice Canada used to have an Indigenous gender component to their Aboriginal justice program. They wiped it out. Crown Relations used to have an Indigenous gender unit, and they wiped it out. So there are no avenues at the federal level where it's really lifting up the Indigenous women's input in the advancement of policies and reforming legislation that can ensure equity of access to justice, employment and training initiatives, and inequalities in the way the administration of justice is not applied in a holistic fashion that it can and should.

Senator Sorensen: In that response, I have that you have an Indigenous Relations manager. There was a specific role to deal with the issues that they were dealing with. You find currently in the federal government that those roles have been eliminated or have just been mashed into other roles.

Out of curiosity, what is the social enterprise? The Y in Banff operates as a hotel.

Ms. Wedom: Yes. YWCA hotel.

Senator Sorensen: There you go. Stay at the Y.

filles et des personnes de diverses identités de genre. Je crois que c'est son objectif dans la plupart des communautés.

Mme Wedom : Je peux vous parler de mon travail pour le YWCA.

La sénatrice Sorensen : C'est ce qui m'intéresse. Pour revenir à la question du sénateur Francis, quels sont les programmes offerts par ces organismes à but non lucratif dont pourraient s'inspirer les autres organisations et le gouvernement du Canada? Ce sont des efforts communautaires.

Mme Wedom : Le YWCA de Vancouver se trouve dans une position très privilégiée par rapport à la plupart des YWCA parce qu'il a une entreprise sociale. Cela lui permet d'accroître les services et programmes offerts aux femmes de la communauté, en particulier dans le Downtown Eastside par l'entremise du YWCA de Crabtree Corner. Je pense que c'est l'un de ses avantages.

Le manque de rayonnement de Femmes et Égalité des genres, FEGC, qui est le ministère fédéral des Femmes... À une certaine époque, le ministère était décentralisé, et il comptait des bureaux régionaux partout au pays. Il pouvait jouer un rôle beaucoup plus dynamique pour tisser des liens avec les groupes de femmes et les aider à accéder à des ressources pour lutter contre la violence ou d'autres problèmes qui touchent les femmes et les filles.

Il y a un véritable fossé à l'échelon fédéral, notamment avec Relations Couronne-Autochtones et... J'utilise encore le nom Condition féminine Canada... et les autres ministères, même celui de la Justice. Le programme de justice autochtone du ministère de la Justice du Canada avait autrefois un volet sur l'égalité entre les sexes. Il a été éliminé. Relations Couronne-Autochtones avait une section autochtone chargée de l'égalité entre les sexes, mais elle a été éliminée. Il n'y a donc aucun moyen à l'échelon fédéral d'accroître la participation des femmes autochtones à l'avancement des politiques et à la réforme des lois qui peuvent assurer l'équité d'accès à la justice, à l'emploi et aux initiatives de formation. De plus, l'administration de la justice n'est pas appliquée de façon holistique comme elle pourrait et devrait l'être, ce qui entraîne des inégalités.

La sénatrice Sorensen : Je vous entends parler d'un gestionnaire des relations avec les Autochtones, qui avait un rôle spécifique à jouer pour aborder ces enjeux. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral a éliminé ces rôles ou les a amalgamés à d'autres.

Par curiosité, j'aimerais savoir de quelle entreprise sociale vous parlez. Le Y fonctionne comme un hôtel.

Mme Wedom : Oui. L'hôtel YWCA.

La sénatrice Sorensen : Voilà. On séjourne au Y.

The Chair: Ms. Wedom, in your opinion, why have Indigenous human rights mechanisms not been established to date?

Ms. Wedom: The impacts of colonialism run very deep within our community and external to our communities. You not only have Indigenous women's human rights being violated on some reserves — I wouldn't say all reserves. There is the lack of implementation on matrimonial real property rights, for example, where women are fleeing from violence. There isn't a capacity to support First Nations to implement matrimonial real property by-laws, for example. There is a disconnect in that regard on reserve.

You have the ongoing legacy impacts of the institutions of genocide. I'm a third generation survivor of the institution of genocide, and that internalized violence has become escalated because of the opiate crisis. Three of my cousins — all young people — died through opiate addiction. All of their parents are survivors of the institution of genocide. This whole legacy impact has not been adequately addressed, both external and internal within our communities.

On top of that, the lack of accountability on the part of human rights bodies is deplorable. In British Columbia, one of the things I am excited about is that they are going to be passing data legislation which will give us a better opportunity to critically look at how systemic racism and discrimination operates within the provincial ministries. We need to have something like that implemented federally.

The Chair: Thank you for that.

Senator Hartling: Thank you very much for being with us tonight and for the experience you're bringing here. I'm a great fan of the YW. We have one in New Brunswick. They do good work.

I, and a lot of us, see that gender-based violence has definitely gotten worse in Canada and the world, particularly for Indigenous women. You have certainly gone through a lot of loss yourself and know this first hand. There is also the disconnect you mentioned of the government. Maybe Status of Women Canada was a great resource to us back in the day, but it seems to be less available to us.

Can you make some recommendations to our committee as to what our committee could maybe help to move forward or put in recommendations? I'm thinking of things that you could see that we might be more mindful of.

Le président : Madame Wedom, selon vous, pourquoi n'a-t-on pas encore mis en place des mécanismes de défense des droits des Autochtones?

Mme Wedom : Les répercussions du colonialisme sont très profondes à la fois dans nos communautés et à l'extérieur de nos communautés. Non seulement les droits fondamentaux des femmes autochtones sont bafoués dans certaines réserves — je ne dirais pas toutes —, mais les droits immobiliers matrimoniaux, par exemple, ne sont pas respectés lorsque les femmes fuient la violence. Par exemple, il n'y a pas une capacité pour aider les Premières Nations à mettre en œuvre des règlements sur les biens immobiliers matrimoniaux. Il y a un décalage à cet égard dans les réserves.

Les répercussions des institutions génocidaires perdurent. Je suis une survivante de troisième génération de cette institution génocidaire, et cette violence intériorisée s'est intensifiée en raison de la crise des opiacés. Trois de mes cousins — tous jeunes — sont morts à cause de leur dépendance aux opiacés. Leurs parents sont tous des survivants de l'institution génocidaire. On n'a pas composé avec ce lourd héritage de manière adéquate, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos collectivités.

En outre, l'absence de reddition de comptes des organismes de défense des droits de la personne est déplorable. Une des choses qui me réjouit, en Colombie-Britannique, c'est l'adoption prochaine d'une loi sur les données qui nous donnera une meilleure occasion d'examiner d'un œil critique la façon dont le racisme et la discrimination systémiques fonctionnent au sein des ministères provinciaux. La mise en œuvre d'une mesure semblable à l'échelon fédéral s'impose.

Le président : Je vous remercie de cette réponse.

La sénatrice Hartling : Je vous remercie beaucoup de votre présence parmi nous ce soir pour nous faire profiter de votre expérience. Je suis une grande partisane du YWCA. Nous avons un de leurs établissements au Nouveau-Brunswick; on y fait du bon travail.

Je constate, comme beaucoup d'entre nous, que la violence fondée sur le genre s'est sans contredit aggravée au Canada et dans le monde, en particulier pour les femmes autochtones. Vous le savez d'expérience pour avoir vécu beaucoup de pertes. À cela s'ajoute, comme vous l'avez mentionné, le détachement du gouvernement. Condition féminine Canada était peut-être une ressource importante pour nous à l'époque, mais le ministère semble maintenant moins présent pour nous.

Avez-vous des recommandations pour notre comité sur les mesures qu'il pourrait prendre pour faire avancer les choses ou ce qu'il pourrait inclure dans ses recommandations? Je pense à des choses que vous auriez constatées et auxquelles nous pourrions être plus attentifs.

Ms. Wedom: I think the idea of using the Indigenous task force down in the States as a prototype would be a really good model because that task force has the ability to cross jurisdictional boundaries, which is a huge impediment for a lot of our women who are impacted by violence. I also think that it has to be properly resourced, and it needs to be sustainable so it can affect policy and legislative reform across the federal government and interjurisdictionally.

I would also like to see a specialized Crown prosecutor's team that specifically looks at addressing gender-based violence within each of the regions. Canada has jurisdiction for the Criminal Code, so we would need to have a federal task force. On the provincial side, it doesn't matter.

We have high rates of Indigenous women and girls that continue to be escalated and imprisoned. The ombudsperson for prisons tabled his report nine years in a row and said we need to fix this problem. The ombudsperson's roles and the human rights roles that have been suggested and contemplated and were recommended through the inquiry report, they have no clout to affect the jurisdictional impediments, nor any clout to really affect departmental change.

We need a shift of that colonial mindset that is embedded across federal governments in terms of the way in which they don't have an Indigenous gendered lens to really enhance and invoke programming and services that are going to really lift up Indigenous women and girls and two-spirited people.

Senator Hartling: Who has the clout? You mentioned clout and the ability to make these changes. Whose hands is the clout in?

Ms. Wedom: They ought to enact federal legislation to make that happen. That's what they did with the tribes in the States with their task force. They enacted federal legislation in the White House so that it could affect federal legislation and policy reforms. When we look at these human rights bodies, even if you were to read the federal human rights report and look at their last annual report, how much are Indigenous women even mentioned in that annual report? We are invisible.

[Translation]

Senator Dupuis: You've said very clearly how the human rights commissions that currently exist don't take women's collective rights into account. Instead, they focus on individuals. You also reminded us that, for years, these commissions, including the Canadian Human Rights Commission, had no authority to examine complaints, because the law prohibited

Mme Wedom : Je pense que le groupe de travail autochtone qui existe aux États-Unis serait un très bon modèle, car ce groupe de travail a une portée qui transcende les frontières juridictionnelles qui représentent un obstacle considérable pour beaucoup de femmes autochtones touchées par la violence. Je pense aussi que cette entité devrait avoir des ressources suffisantes et être permanente pour avoir une véritable incidence sur les politiques et les réformes législatives au sein du gouvernement fédéral et entre les différentes administrations.

Je souhaite également la création d'une équipe spécialisée de procureurs de la Couronne dédiée à la lutte contre la violence fondée sur le genre dans chacune des régions. Le Code criminel est de compétence fédérale. Par conséquent, il faudrait un groupe de travail fédéral. À l'échelon provincial, cela n'a pas d'importance.

Les taux de femmes et de filles autochtones qui font continuellement l'objet d'interventions et qui sont emprisonnées sont élevés. L'ombudsman des prisons a souligné la nécessité de régler ce problème dans neuf rapports consécutifs. Les rôles proposés et envisagés pour l'ombudsman et les défenseurs des droits de la personne dans le rapport d'enquête ne comprennent pas les pouvoirs nécessaires pour éliminer les obstacles liés à la compétence ni pour être de véritables agents de changement ministériel.

Il faut s'éloigner de cette mentalité coloniale profondément ancrée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral, une mentalité qui est dépourvue de la perspective sexospécifique et autochtone nécessaire pour améliorer et créer des programmes et services permettant véritablement d'aider les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

La sénatrice Hartling : Qui a le pouvoir? Vous avez parlé d'influence et de la capacité d'effectuer ces changements. Dans quelles mains ce pouvoir repose-t-il?

Mme Wedom : Il faut une loi fédérale pour que cela se concrétise, comme cela a été fait dans le cas des tribus aux États-Unis, avec leur groupe de travail. La Maison-Blanche a promulgué une loi fédérale afin de favoriser la réforme de la législation fédérale et des politiques. Pensons aux organismes de défense des droits de la personne. Lorsqu'on lit le rapport fédéral sur les droits de la personne et le dernier rapport annuel, dans quelle mesure y mentionne-t-on les femmes autochtones? Nous sommes invisibles.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Vous avez dit très clairement à quel point les commissions des droits de la personne qui existent actuellement ne tiennent pas compte des droits collectifs des femmes. Elles sont plutôt axées sur les individus. Vous nous avez rappelé aussi que, pendant des années, ces commissions, y compris la Commission canadienne des droits de la personne,

filing a complaint if you were a member of a First Nation or a First Nations community.

In 2000, a report was made public, because four people had been commissioned to review the Canadian Human Rights Act. One of the conclusions of this report was precisely to abolish this prohibition on filing complaints.

Does this mean that, from 2008 to 2023, in your experience, there have been no major changes in the way these commissions, and the Canadian Human Rights Commission in particular, operate? Do I understand you correctly that this is one of the reasons why you are saying that there should be an independent commission to examine the collective rights of First Nations, Indigenous peoples, including Indigenous women? Have I understood you correctly?

[English]

Ms. Wedom: Yes. Absolutely. It is critical that we have experts in different areas — forensic experts, lawyers, Indigenous women leaders, a mixture that would make up these expert independent commissions — so that, through their collective wisdom and knowledge, they can really advance and do a paradigm shift that needs to happen systemically, federally, provincially, municipally and at the First Nation community levels.

We have members who are reluctant to even file complaints with human rights particularly on reserve because of their fear of being denied future rights and benefits. When we are dealing with situations of internalized violence within our communities, there needs to be safe space for those women girls so that they have anonymity, and if they choose to want to exercise their rights to file a human rights complaint, they would not be intimidated or threatened by whoever it is that may be in the elected positions, because in certain instances they have no recourse. If they are a single mother and they require to hang on to their home in their community, if they are fleeing violence and they have no matrimonial real property rights, it starts that whole cycle where the children then become abducted into the child welfare system. The women end up becoming couch surfers and homeless. They lose their home because their children are abducted. We need those safe places so that they can be assured to have access to justice.

[Translation]

Senator Dupuis: From my experience working with First Nations communities, I see that women in these communities are very busy working in all kinds of services, such as education, health, and others. In your opinion, if we're talking about

n'avaient pas d'autorité pour examiner des plaintes, parce que la loi interdisait de déposer une plainte si on était membre d'une Première Nation ou si on était une collectivité issue des Premières Nations.

En 2000, un rapport a été rendu public, parce qu'on avait confié à quatre personnes le soin de réviser la Loi canadienne sur les droits de la personne. Une des conclusions de ce rapport était justement d'abolir cette interdiction de déposer des plaintes.

Cela veut-il dire que, de 2008 à 2023, selon votre expérience, il n'y a pas eu de changements majeurs dans la façon d'opérer ces commissions, et plus particulièrement la Commission canadienne des droits de la personne? Est-ce que je comprends bien que c'est une des raisons qui vous amène à dire qu'il faudrait une commission indépendante qui serait chargée d'examiner les droits collectifs des Premières Nations, des peuples autochtones, y compris des femmes autochtones? Vous ai-je bien comprise?

[Traduction]

Mme Wedom : Oui. Absolument. Il est essentiel que ces commissions indépendantes d'experts regroupent des spécialistes de divers domaines — experts en criminalistique, avocats, dirigeantes autochtones — qui, grâce à leur sagesse et à leurs connaissances collectives, pourraient vraiment promouvoir et réaliser le changement de paradigme qui est nécessaire, de manière systémique, au fédéral, au provincial, au municipal et dans les collectivités des Premières Nations.

Certaines de nos membres n'osent même pas faire une plainte relative aux droits de la personne, en particulier dans les réserves, par crainte de se voir refuser des droits et des avantages à l'avenir. Lorsque les collectivités sont aux prises avec des situations de violence intériorisée, ces femmes et ces filles doivent avoir accès à un lieu sûr leur permettant de préserver leur anonymat et, si elles décident d'exercer leurs droits de déposer une plainte relative aux droits de la personne, d'être protégées contre l'intimidation et les menaces venant d'élus, quels qu'ils soient, car dans certains cas, elles n'ont aucun recours. Pensons aux mères célibataires qui doivent conserver leur maison, dans leur communauté. Si elles fuient la violence et qu'elles n'ont pas de droits en matière de biens immobiliers matrimoniaux, cela entraîne le fameux cycle des enfants qui se retrouvent dans le système de protection de la jeunesse. Les femmes sont ensuite hébergées chez des connaissances, puis finissent par devenir des sans-abri. Elles perdent leur maison parce qu'on leur a enlevé leurs enfants. Il nous faut des lieux sûrs pour qu'elles aient l'assurance d'avoir accès à la justice.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Selon mon expérience de travail avec des communautés des Premières Nations, je constate que les femmes de ces communautés sont très occupées à travailler dans toutes sortes de services, comme l'éducation, la santé et d'autres.

creating a commission on the rights of Indigenous peoples, when you say that the process should be led by Indigenous people, should it involve these women who are on the ground, in the communities, and who are likely to develop a system that will be respectful of the customs and values of the communities?

[English]

Ms. Wedom: Absolutely. British Columbia has 27 distinct tribal nations, each with their own unique tribal identities, culture and language. That cultural nuancing is so important to be understood when you are looking at policy making. What happens is we are treated in a homogenous way. Our uniqueness and distinctiveness as Indigenous women and where we come from is invisible in the policy and legislative-making processes. It always likes to homogenize us like milk. That's the analogy I like to use.

[Translation]

Senator Dupuis: When you speak about an independent commission that could be created, that would deal with human rights issues, not just complaints, should this commission be responsible for doing an analysis of every bill, to find out if it affects the rights of Indigenous peoples, Indigenous women, Indigenous youth, in the same way that when a bill is introduced in cabinet, an analysis is done to find out if the bill has an impact on the rights of certain groups in society?

Should this commission be given the responsibility of analyzing, as you said, systematic discrimination based on individuals, in relation to the realities of Indigenous peoples?

[English]

Ms. Wedom: I absolutely agree with that.

I will give you another example. If you read the Canada Health Act, it says universality. There are seven legal principles, including universality, accessibility and affordability, and none of those legal principles are applied to our Indigenous women and girls or two-spirited people, particularly when women and girls are violated. There is no easy, safe access for forensic nurses, for example. If they are brave enough to go to the hospital to have forensic testing done, they get re-traumatized by the system. We really need that careful consideration so that there is true equity implanted in these processes because the systemic inequities are the barriers that are perpetrating our inequality.

Selon vous, si l'on parle de créer une commission des droits des peuples autochtones, quand vous dites que le processus devrait être dirigé par des Autochtones, devrait-il faire appel à ces femmes qui sont sur le terrain, dans les communautés, et qui sont susceptibles de développer un système qui sera respectueux des coutumes et des valeurs des communautés?

[Traduction]

Mme Wedom : Absolument. La Colombie-Britannique compte 27 nations tribales distinctes ayant chacune une identité tribale, une culture et une langue qui leur sont propres. Il est très important de comprendre cette nuance culturelle lors de l'élaboration de politiques, mais la réalité, c'est qu'on nous traite comme un groupe homogène. Nos origines et notre caractère unique et distinct, en tant que femmes autochtones, sont complètement absents des processus d'élaboration des politiques et des lois. On cherche toujours à nous homogénéiser, comme du lait. C'est l'analogie que j'aime utiliser.

[Français]

La sénatrice Dupuis : Lorsque vous parlez d'une commission indépendante qui pourrait être créée, qui s'occuperait des questions des droits de la personne, pas seulement des plaintes, mais aussi des plaintes? Cette commission devrait-elle avoir la responsabilité de faire une analyse de chaque projet de loi, pour savoir s'il affecte les droits des peuples autochtones, des femmes autochtones, des jeunes Autochtones, de la même manière que, lorsqu'un projet de loi est déposé au Cabinet, on fait une analyse pour savoir si le projet de loi a un impact sur les droits de certains groupes de la société?

Est-ce qu'on devrait donner à cette commission la responsabilité de faire l'analyse, comme vous l'avez dit, de la discrimination systématique selon les individus, par rapport aux réalités des peuples autochtones?

[Traduction]

Mme Wedom : Je suis tout à fait d'accord avec cela.

Je vais vous donner un autre exemple. La Loi canadienne sur la santé parle d'universalité. Il existe sept principes juridiques, notamment l'universalité, l'accessibilité et l'abordabilité. Aucun de ces principes juridiques n'est appliqué aux femmes, filles ou personnes bispirituelles autochtones, en particulier lorsque les femmes et les filles sont victimes de viol. Il n'y a pas de moyen facile et sûr de consulter une infirmière médico-légale, par exemple. Celles qui ont le courage de se rendre à l'hôpital pour un examen médico-légal sont à nouveau traumatisées par le système. Une réflexion approfondie à cet égard s'impose afin de rendre ces processus véritablement équitables, car les inégalités systémiques sont les obstacles qui perpétuent notre inégalité.

[Translation]

Senator Audette: What people and my colleagues don't know is that the woman appearing before us tonight, when we were young, with Gina, was one of my mentors at Quebec Native Women. I'm moved to welcome you here to our *shaputuan*, which is a little square. We're trying to change it from the inside and follow your career with Bernie Poitras Williams, who is my spiritual grandmother and who tells me a lot about your actions for murdered and missing women and girls. Thank you from the bottom of my heart for being so strong, and thank you for your experience and the way you tell us how things should be done.

Three points struck me particularly. First, there's the secretariat for murdered and missing Indigenous women and girls, located within a federal department, whose objective was to mobilize departments. The idea of moving away from this could be one of the recommendations to be included in our report, to make it a more independent space. We mustn't forget how to mobilize this large, rigid machine. How do we force it to honour the calls for justice of this great inquiry?

Secondly, you mentioned that the commissioners were approached by the United States to find out how this investigation had been conducted. A lot of pressure was brought to bear. For my part, it was the call for justice number 9.9 of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, for all the unsolved files and all the stories to which there was no answer.

Is this what you were referring to, that could bring out the unsolved files and ensure those in the justice system are treated properly? I'm talking about old cases and current ones.

Thirdly, my colleague Senator Dupuis asked the right question: how do we put a mechanism in place? I understand that in Vancouver, an ombudsman's office has opened a section for First Peoples. Is this the case? If so, are these examples from which we could learn and be inspired?

[English]

Ms. Wedom: Yes. I think of the Indigenous unit that they have with the B.C. ombudsperson. That's what they refer to it as. They have five field workers. I'm not sure exactly what their titles are, but there are five individuals who go and reach out to Indigenous folks to help inform them around dealing with any complaints they may have with regard to violations with provincial Crown corporations and/or provincial ministries. However, it is still such a new unit. There is also such a distrust in folks really believing that the process is going to work for them. You know, our people have suffered so much from a lot of

[Français]

La sénatrice Audette : Ce que les gens et mes collègues ne savent pas, c'est que la femme qui comparait devant nous ce soir, quand nous étions jeunes, avec Gina, était une de mes mentores à Femmes autochtones du Québec. Je suis émue de vous accueillir ici, dans notre *shaputuan* un peu carré. On essaie de le changer de l'intérieur et de suivre votre carrière avec Bernie Poitras Williams, qui est ma grand-mère spirituelle et qui me parle beaucoup de vos actions pour les femmes et les filles assassinées et disparues. Merci du fond du cœur d'être aussi solides, et merci de votre expérience et de votre manière de nous dire comment on devrait faire les choses.

Trois points m'ont interpellée. Premièrement, il y a le secrétariat pour les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues qui se trouverait à l'intérieur d'un ministère fédéral, et dont l'objectif était de mobiliser les ministères. L'idée de sortir de cela pourrait faire partie des recommandations à inclure dans notre rapport, pour qu'on en fasse un espace plus indépendant. Il ne faut pas oublier comment on mobilise cette grande machine rigide. Comment l'obliger à honorer les appels à la justice de cette grande enquête?

Deuxièmement, vous avez mentionné que les commissaires ont été sollicités par les États-Unis pour savoir comment cette enquête avait été menée. Beaucoup de pressions ont été faites. Pour ma part, c'était l'appel à la justice n° 9.9 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, pour tous les dossiers non résolus et toutes les histoires auxquelles on n'a pas eu de réponse.

Est-ce à cela que vous faisiez allusion, qui pourrait faire ressortir les dossiers non résolus et qui pourrait assurer à ceux et celles qui sont dans le système de justice d'être traités correctement? Je parle d'anciens dossiers et de ceux qui ont cours actuellement.

Troisièmement, ma collègue la sénatrice Dupuis a bien posé la question : comment faire pour mettre un mécanisme en place? Je crois comprendre qu'à Vancouver, un bureau de l'ombudsman a ouvert une section pour les premiers peuples. Est-ce le cas? Si oui, est-ce que ce sont des exemples dont on pourrait tirer un apprentissage et dont on pourrait s'inspirer?

[Traduction]

Mme Wedom : Oui. Je pense à l'unité autochtone, comme on l'appelle, du bureau de l'ombudsman de la Colombie-Britannique. L'unité compte cinq travailleurs de terrain. J'ignore leur titre exact, mais ces cinq personnes rencontrent les Autochtones pour les informer des démarches en cas de plaintes à des violations commises par des sociétés d'État provinciales ou des ministères provinciaux. Toutefois, l'unité est encore très récente. En outre, les gens ont très peu confiance que ce processus leur sera utile. Vous savez, notre peuple a tellement souffert parce que souvent, les bonnes intentions ont été suivies

good intention but no real meaningful action, a lot of yip yap and good aspirational words, and that's about it.

Invoking federal legislation to create this independent commission would be the way to go. Design it as it is in the States where they have a cold case unit, but they also have these other separate working committees that specialize in those different areas that I referenced earlier on in my comments.

The other part is holding the government departments to account. When I talk about government departments, I also mean the workers who work within these government departments. If you look at, for example, the Canadian Human Rights Commission, it has a human rights class action suit against the federal human rights commission by Black Canadians. What does that say? That speaks volumes about our federal human rights commission. We have Indigenous workers working in Indigenous Crown Relations and Indigenous services who also have a human rights complaint against the department. Crown Relations and Indigenous Services have a fiduciary obligation on behalf of our people, but they continuously breach that fiduciary obligation, and they are off-loading it to the provinces. They are off-loading it to First Nations communities.

The Chair: Ms. Wedom, some witnesses have told us that the mandate of the proposed tribunal should extend beyond domestic human rights framework, which we heard does not provide effective remedies for violations of economic, social and cultural rights. Do you agree with that perspective?

Ms. Wedom: Absolutely. That's why I prefaced my earlier comments to say that it needs to embrace the international conventions, like CIDA, and the convention on the rights of the child would be critical in thinking about our future generations. The other conventions on the social and civil rights — all of those international conventions should be incorporated as part of this independent human rights framework.

The Chair: Thank you for that, Ms. Wedom.

Senator Martin: Chair, I want thank you for recognizing the National Indigenous Veterans Day. I know for myself, being of Korean descent, that there were those who served in the Korean War, and I am here because of them. I want to recognize all the veterans in our nation today.

Ms. Wedom, thank you for your presentation. It took me a while to follow everything you were saying, because your depth and breadth of experience is beyond mine.

d'un manque d'action. Il y a eu beaucoup de belles paroles et de discours prometteurs, et c'est à peu près tout.

La solution serait d'adopter une loi fédérale pour créer cette commission indépendante. Elle devrait s'inspirer de l'exemple des États-Unis, qui ont une unité chargée des affaires non résolues ainsi que d'autres comités de travail distincts qui seraient spécialisés dans les différents domaines auxquels j'ai fait référence plus tôt dans mes commentaires.

L'autre partie consiste à obliger les ministères à rendre des comptes. Je précise que j'inclus dans « ministères » les gens qui y travaillent. Prenez par exemple la Commission canadienne des droits de la personne, qui est visée par un recours collectif par des Canadiens noirs. Quel message est-ce que cela envoie? Cela en dit long sur la Commission canadienne des droits de la personne. Des employés autochtones du ministère des Relations Couronne-Autochtones et de Services aux Autochtones Canada ont également déposé une plainte pour violation des droits de la personne contre ces ministères. Le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Services aux Autochtones Canada ont une obligation fiduciaire envers notre peuple, mais ils manquent continuellement à cette obligation fiduciaire et se déchargent de leurs responsabilités sur les provinces, ainsi que sur les collectivités des Premières Nations.

Le président : Madame Wedom, certains témoins nous ont dit que le mandat du tribunal proposé devrait s'étendre au-delà du cadre national des droits de la personne qui, selon ce que nous avons entendu, ne prévoit pas de recours efficaces pour les violations des droits économiques, sociaux et culturels. Êtes-vous d'accord avec ce point de vue?

Mme Wedom : Absolument. Voilà pourquoi j'ai mentionné, au début, que cela doit intégrer les conventions internationales, comme l'ACDI, et la Convention relative aux droits de l'enfant devrait être au centre de la réflexion sur nos générations futures. Quant aux autres conventions internationales sur les droits sociaux et les droits civils, toutes ces conventions devraient faire partie intégrante de ce cadre indépendant des droits de la personne.

Le président : Je vous remercie, madame Wedom.

La sénatrice Martin : Monsieur le président, je tiens à vous remercier d'avoir souligné la Journée nationale des vétérans autochtones. D'un point de vue personnel, étant d'origine coréenne, je sais que certains d'entre eux ont servi pendant la guerre de Corée, et c'est grâce à eux que je suis ici. Je tiens à rendre hommage à tous les anciens combattants du pays aujourd'hui.

Madame Wedom, je vous remercie de votre présentation. J'ai mis un certain temps avant de pouvoir vous suivre, car je n'ai pas la profondeur et la portée de votre expérience.

I have a couple of questions. The first is related to accessibility, which is a key concern for rural and remote Indigenous communities. How will the proposed Indigenous human rights mechanism ensure that individuals in these areas have equal access to services and to have their needs met?

Ms. Wedom: This goes back to how it's going to become sustainable to accommodate the diverse topography across this country. As I was suggesting earlier on, they not only like to homogenize Indigenous people, but they like to homogenize all Canadians too. They think what is good in Whitehorse is good in Ottawa. There are factors that need to be taken into consideration when we talk about remoteness, isolation and rural communities having equity of access to services and support. Quite often, a lot of these commissions, for example in British Columbia, B.C.'s Office of the Human Rights Commissioner, don't have the capacity to travel to communities to promote human rights. It's the same at the federal level. You don't see a progressive reach-out on the part of human rights bodies to cultivate, nurture and advance Indigenous human rights from a gendered context.

Senator Martin: You said B.C.'s Office of the Human Rights Commissioner and the federal commission are having difficulty reaching these remote places. It's a challenge all around. Are there examples? You mentioned the Indigenous task force several times. Are there models that we should be considering?

Ms. Wedom: One of the areas in which I've been doing a lot of networking is in relation to the whole issue of forensic nursing. We need more Indigenous folks to get into forensic nursing. We need to be advocating for those particular specialized areas that could really lift up victims and provide adequate support in a culturally responsive way that honours the distinctiveness of First Nations, which is so critical.

I also think that part of that whole challenge is in the way in which policies and services are developed. They really don't take into account the different demographic needs that create those inequalities. It needs to be embraced as part of, I'm hoping, this new and improved federal task force for MMIWG that may evolve and will encompass these legal principles from these conventions that will guide the work of this task force to ensure equity of access for folks from rural and remote areas, using creative approaches.

For example, one of the things I've been advocating for in the area that I come from — Tk'emlúps te Secwépemc is not really a small town, but it's not really a big city. It's almost in between a small town and a small city, but not really. When you look at the

J'ai deux ou trois questions. La première porte sur l'accessibilité, qui est une préoccupation majeure pour les collectivités autochtones rurales et éloignées. Comment le mécanisme autochtone des droits de la personne proposé garantira-t-il que les habitants de ces régions auront un accès égal aux services et que leurs besoins seront satisfaits?

Mme Wedom : Cela nous ramène à la question de savoir s'il sera viable de tenir compte de la diversité des différentes régions du pays. Comme je l'ai indiqué plus tôt, on n'aime non seulement homogénéiser les peuples autochtones, mais aussi tous les Canadiens. On pense que ce qui est bon à Whitehorse est bon à Ottawa. Certains facteurs doivent être pris en considération lorsqu'on parle d'éloignement, d'isolement et d'égalité d'accès aux services et au soutien pour les collectivités rurales. Très souvent, beaucoup de ces commissions — le Bureau du commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique, par exemple — n'ont pas la capacité d'aller dans les collectivités pour promouvoir les droits de la personne. Il en va de même au fédéral. Les organismes de défense des droits de la personne n'interviennent pas de façon progressiste pour cultiver, nourrir et promouvoir les droits de la personne des Autochtones dans un contexte fondé sur le genre.

La sénatrice Martin : Vous avez dit que le Bureau du commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique et la commission fédérale ont de la difficulté à atteindre les régions éloignées. C'est un défi à tous les égards. Y a-t-il des exemples? Vous avez mentionné le groupe de travail autochtone à maintes reprises. Y a-t-il des modèles que nous devrions envisager?

Mme Wedom : Les soins infirmiers médico-légaux sont l'un des domaines dans lesquels j'ai beaucoup travaillé en réseau. Il faut plus d'Autochtones en soins infirmiers médico-légaux. Nous devons faire valoir l'importance de ces domaines spécialisés qui pourraient réellement appuyer les victimes et leur apporter un soutien adéquat d'une manière culturellement adaptée qui honore le caractère distinctif des Premières Nations, ce qui est si important.

Je pense aussi qu'une partie du défi réside dans l'élaboration des politiques et des services. On ne tient pas vraiment compte des différents besoins démographiques qui engendrent ces inégalités. Cela doit faire partie intégrante — je l'espère — de l'évolution possible de ce groupe de travail fédéral nouveau et amélioré sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en englobant les principes juridiques de ces conventions, de façon à guider le travail du groupe de travail pour garantir, à l'aide d'approches créatives, l'égalité d'accès pour les personnes des régions rurales et éloignées.

Par exemple, une des choses pour lesquelles j'ai milité dans la région d'où je viens... Tk'emlúps te Secwépemc n'est pas vraiment une petite ville, mais ce n'est pas non plus une grande ville. Elle est comme entre les deux, mais pas vraiment. Pour ce

accessibility of services for forensic nursing, you're lucky if you find one forensic nurse who operates out of Kamloops. One of the things we have been doing is talking to university institutions, Thompson Rivers University, to encourage them to invoke specialized training for such things as forensic nursing. I think we need to bring on institutional partners to enable a comprehensive approach.

Senator Martin: That's one of the key points, the institutional partners, because it starts with training these specialized individuals who can then be part of the system. That's very important. Thank you.

The Chair: The floor is still open if anyone has any other questions. I'm not seeing any, so the time for this panel is complete.

I wish to again thank Ms. Anemki Wedom for joining us today. Just as a reminder, if you wish to make subsequent submissions, please submit them by email to the clerk within seven days.

Before we suspend, I want to extend a warm welcome to Senator Prosper to the Committee on Indigenous Peoples, as well as to the Subcommittee on Agenda and Procedure, also known as steering committee, where he'll represent the Canadian Senators Group. He will replace Senator Patterson, who I want to thank very much for his contributions over the years. We wish him all the best.

Unfortunately, senators, our next witness for the remainder of our meeting is not available to join us, so that completes our business today.

(The committee adjourned.)

qui est de l'accessibilité des services de soins infirmiers médico-légaux, c'est une chance de trouver une infirmière médico-légale à Kamloops. Parmi nos démarches, nous avons discuté avec les responsables de l'établissement universitaire, l'Université Thompson Rivers, pour les encourager à offrir une formation spécialisée pour des choses comme les soins infirmiers médico-légaux. Je pense que nous devons obtenir l'adhésion de partenaires institutionnels pour favoriser une approche globale.

La sénatrice Martin : Les partenaires institutionnels sont l'un des points essentiels, car cela commence par la formation de spécialistes qui peuvent ensuite faire partie du système. C'est très important. Merci.

Le président : Si vous avez d'autres questions, vous avez toujours l'occasion de les poser. Je constate qu'il n'y en a pas. Par conséquent, le temps imparti à ce panel est écoulé.

Je tiens à remercier encore une fois Mme Anemki Wedom d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Je vous rappelle que si vous souhaitez présenter d'autres observations, vous devez les envoyer à la greffière, par courriel, d'ici sept jours.

Avant de lever la séance, je tiens à souhaiter la plus cordiale des bienvenues au sénateur Prosper au comité des peuples autochtones, ainsi qu'au Sous-comité du programme et de la procédure, aussi appelé le comité directeur, où il représentera le Groupe des sénateurs canadiens. Il remplacera le sénateur Patterson, que je tiens à remercier beaucoup de ses contributions au fil des ans. Nous lui souhaitons le meilleur.

Chers collègues, notre témoin de la deuxième partie de la réunion ne peut malheureusement pas se joindre à nous, ce qui met fin à nos travaux d'aujourd'hui.

(La séance est levée.)
